

Bulletin Municipal



N° 15
Décembre 2024

Directeur de la publication : **Pierre Bailly**

Ont participé à l'écriture de ce bulletin :
Marie-José Cros, Christine Barthès
et Anne Vailhé, Brigitte Malizard,
Jérôme Théron, Frédéric Bonnet
et les co-présidents du comité des fêtes



Mairie LE SOULIE

Tél. 04 67 97 05 51

mairie.soulie@wanadoo.fr

2024 a été une année riche en projets, aux défis et aux moments partagés, grâce à l'implication de chacun, élus, associations de bénévoles et bien sur tous les citoyens de notre belle commune.

Nous avons pu mener à bien de nombreuses initiatives qui contribuent à faire de Le SOULIE un lieu où il fait bon vivre.

Parmi les réussites de cette année nous pouvons être fiers de quelques projets marquants : l'isolation et le bardage de l'hôtel restaurant LOU PRADAL, la grotte attenante, la reconstruction complète du four banal de COMBELUFFE, les voiries aussi bien communales qu'intercommunales.

Ces actions illustrent notre volonté d'investir dans un avenir durable tout en valorisant notre patrimoine.

Pour 2025 la crise profonde des finances publiques ne nous permettra pas de mettre en œuvre nos deux projets importants. La première tranche du schéma directeur l'alimentation en eau potable c'est-à-dire le doublement du forage de la Péliissarié puis une double canalisation alimentant le hameau de CABANES et COMBELUFFE voire une extension possible sur LA FAJOLE, le second projet est relatif au parcours ludique, sportif des abords du Lac. Peut-être faudra t-il étaler ces travaux importants sur plusieurs années.

Nous essaierons de répondre avec détermination à vos demandes et être toujours à votre écoute

Merci à tous, en cette fin d'année, nous tenons à exprimer notre gratitude à tous ceux qui s'engagent pour notre commune.

Remerciements aussi aux agents de la commune pour la rénovation complète de la salle polyvalente qui sera opérationnelle pour le repas des aînés prévu le 14 décembre.

Un grand merci aussi à Guylaine notre secrétaire qui rend un service de qualité très apprécié des usagers de la mairie et de la poste merci pour sa gentillesse et son sens du service public.

Votre dévouement et votre engagement sont la pierre angulaire de notre réussite collective.

Enfin nous vous souhaitons à tous des fêtes chaleureuses et conviviales.

Que ces moments soient l'occasion de resserrer les liens avec vos proches.

Construisons ensemble une nouvelle année placée sous le signe de l'entraide, du respect et de la joie.

Avec toute mon amitié

Pierre Bailly
Maire

TRAVAUX réalisés et en cours

2024

TRAVAUX DE RÉFECTION SUR LA VOIRIE COMMUNALE

Octobre 2024

- ◆ Le hameau de Sept-Faux : les rues basses en tri couche pour un montant de 34 039.45 HT

Avant



- ◆ Le chemin de Malbosc :
en bi-couche pour
un montant de 19 980.00 HT



- ◆ Chemin du Pont (la partie pane) en GNT pour un montant de 14 178,00€ HT.
- ◆ Chemin de Sept Faux (vers Seme) création de coupes d'eau pour un montant de 2350,00€ HT.

TRAVAUX DE RÉFECTION SUR LA VOIRIE INTERCOMMUNALE

- ◆ Travaux de reprise de nids de poule et de rives en grave émulsion sur les chemins de Le Moulin et Pagnérié.

- ◆ Réfection de la montée de Vergnolles en béton.

*Travaux réalisés par l'entreprise GARENQ
et financés par la Communauté de Communes
du Haut Languedoc*

- ◆ Chemin Belespere pendant les travaux





LE FOUR BANAL DE COMBELUFFE



Compte tenu de l'état initial du four (complètement détruit) le projet devait absolument être confié à des professionnels.

Sur d'autres projets comme le toit du Four de Caudezaures la commune a acheté les différents matériels permettant la bonne réalisation par les bénévoles de l'association du patrimoine. Ce n'était pas envisageable à Combeluffe.



Le four banal de COMBEFUFFE a été complètement rénové, l'entreprise AMOUROUX de Saint-Pons a réalisé les travaux.

Un grand merci à Marie-Pierre PONS et Kléber MESQUIDA et le conseil départemental pour le soutien financier sur cette belle réalisation de rénovation du patrimoine communal.



LOU PRADAL

Avec le soutien financier du conseil départemental, un grand merci à Marie-Pierre Pons et Kléber Mesquida, les travaux d'isolation bardage du bâtiment communal "Lou Pradal" ont pu être réalisés.

Les travaux furent exécutés par l'entreprise de Jean-Paul Cauquil accompagné de Gilles Pénarroyas.

Il s'agit d'une belle réalisation aussi bien en terme thermique qu'esthétique. Le but initial était d'économiser de l'énergie avec le soutien actif du pole PETR de Brassac



COMPTES-RENDUS SOMMAIRES DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

en 2024

Séance du 12 janvier 2024

1/ Travaux réfection terrasse de l'hôtel-restaurant : demande aides financières :

Devis agrandissement terrasse

- CAUQUIL J.P (pour la pose) : 29 408.00 € H.T

- S2I Aussillon (fourniture structure terrasse) : 22 500.00 € H.T

Le conseil municipal autorise monsieur le maire a demandé les subventions auprès du CD 34, D.E.T.R

Vote : 9 pour.

2/ Adhésion à un groupement de commande pour bornes électriques

Autorisation de mettre une borne électrique à 11 KW.

Vote : 9 pour.

Séance du 26 février 2024

2/ Compétences eau potable et assainissement collectif.

Transfert de compétences au 31 décembre 2025.

Discussion au conseil municipal de ce transfert ; en attente de complément d'information.

3/ Adhésion au nouveau groupement de commandes achats énergies 2026 (électricité et gaz) avec Hérault Energies.

Vote : 8 pour.

Séance du 8 avril 2024

1/ Comptes de gestion 2023

Les comptes sont conformes à la trésorerie

Vote : 9 pour.

2 et 3/ Comptes administratifs et affectations des résultats 2023

a/ Compte administratif eau et assainissement

Résultats cumulés au 31/12/2023 (avec reprise des résultats antérieurs)

◆ Fonctionnement : 13 148.44 €

◆ Investissement : 12 365.60 €

Vote : 8 pour.

Affectation des résultats :

Sera repris en 2024

- Excédent d'investissement reporté 001 : 12 365.60 €

- Excédent de fonctionnement reporté 002 : 13 148.44 €

Vote : 9 pour.

b) Compte administratif principal
Résultats cumulés au 31/12/2023 (avec reprise des résultats antérieurs)

◆ Fonctionnement : 568 845.26 €

◆ Investissement : - 57 918.69 €

Vote : 8 pour.

Affectation des résultats :

Sera repris en 2024

- Déficit d'investissement reporté 001 : 57 918.69 €

- Excédent de fonctionnement capitalisé 1068 : 57 918.69 €

- Excédent de fonctionnement reporté 002 : 510 926.57 €

Vote : 9 pour.

4/ Vote des taxes locales 2024

Taxe foncière bâtie : 31.50 % (pas d'augmentation)

Taxe foncière non bâtie : 39.36 % (pas d'augmentation)

Taxe d'habitation (résidence secondaire) : 9.50 % (petite augmentation)

Vote : 9 pour.

6/ Attribution des subventions 2024 aux associations

Sapeurs Pompiers : 300 €

Le Solher : 1 000 €

La Solarienne : 500 €

La Chasse du Jounié : 200 €

Anciens Combattants : 180 €

Le Souvenir Français : 180 €

Maryse : 150 €

Fédération de pêche : 200 €

Le Patrimoine : 500 €

Bleuets de France : 50 €

Institut Pasteur : 100 €

Le comité Solarien : 1 000 €

Vote : 9 pour.

7/ Vote des budgets 2024

a) Budget eau et assainissement

Fonctionnement :

- Dépenses : 68 769,44€
- Recettes : 68 769,44€

Investissement :

- Dépenses : 1 049 727,60€
- Recettes : 1 049 727,60€

Vote : 9 pour.

b) Budget principal

Fonctionnement :

- Dépenses : 813 414,57€
- Recettes : 813 414,57€

Investissement :

- Dépenses : 343 188,69€
- Recettes : 343 188,69€

Vote : 9 pour.

8/ Modification de la délibération concernant la demande d'aide financière à la DETR sur les travaux prescrits dans la phase 1 du schéma directeur en eau potable
Changement des montants des travaux.

Vote : 9 pour.

9/ Echange de parcelles sur Caudezaures entre la commune et messieurs GLEIZES / monsieur BARTHEZ Michel ;
A revoir

Séance du 9 juillet 2024

1/ Dérogation pour la construction d'une habitation dans une partie non urbanisée de la commune,

Vote : 8 pour.

2/ Décision modificative – Budget Général

Section Fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
Chapitre article	somme	Chapitre article	Somme
011-015/231 Entretien et réparation Voies	-5 000,00 €		
023 Virement à la section investissement	5 000,00 €		
TOTAL	0,00 €	TOTAL	0,00 €
Section investissement			
Dépenses		Recettes	
Chapitre article	somme	Chapitre article	Somme
Programme aménagement four Combeulle			
0135-100 Installations Générales	5 000,00 €	021 virement de la section de fonctionnement	5 000,00 €
TOTAL	5 000,00 €	TOTAL	5 000,00 €

Vote : 8 pour.

3/ Renouvellement de la convention avec la poste. Pour une durée de 9 ans.

Vote : 8 pour.

4/ Convention de participation pour la couverture du risque prévoyance des agents avec le CDG 34.

Vote : 8 pour.

Séance du 30 septembre 2024

1/ Projet aménagement autour du lac – demande aide financière

- Création d'un cheminement piétonnier sur le périmètre du lac avec création espaces verts : prise en charge par la communauté de Communes pour un montant de 89 927.50 € H.T.

- Aménagement d'un déca-parc cet un parcours sportif,

- Aménagement d'un espace de convivialité,
- Aménagement d'un accès du village vers le lac, pour un montant total de 140 044.50 € H.T.

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à demander des subventions auprès du conseil départemental et de la Région

Vote : 9 pour.

2/ Taxe ordures ménagères aux locataires
Cette taxe sera imputée aux locataires des logements communaux.

Vote : 9 pour.

3/ Communauté de Communes : approbation du rapport de la C.L.E.C.T. sur le transfert de la garderie de Viane.

Vote : 9 pour.

4/ Limitation de vitesse à 30 km/h sur le secteur de Poussines,
Mais aussi la traversée du hameau Le Banés et Le Soulié-Bas

Vote : 9 pour.

5/ Chats errants : Proposition d'une réunion publique en vue de créer une association et quelle solution pour stopper la prolifération des chats ? – date à définir

6/ Sur consommation de l'eau faisant suite à une fuite chez l'habitant

Remise gracieuse sur les factures d'eau aux gens concernés.

Vote : 9 pour

7/ Garde champêtre

Mise à disposition du garde champêtre : une demi-journée par mois.

Vote : 9 pour.

Grâce au tri, notre poubelle diminue

Grâce à nos efforts, notre poubelle noire diminue. Les habitants du Soulié deviennent de bons élèves.

Le tri des emballages et papiers est en hausse grâce à la mise en place de trappes sur les cadres de recueil, nous facilitant grandement la tâche !

Pourtant grâce à l'Etat, notre facture devrait augmenter. La loi de finances pour 2025 a prévu un nouveau coût de masse pour les collectivités avec la création d'une surtaxe TGAP.

Le montant n'est pour l'heure pas déterminé mais celle-ci touchera tous les sites d'enfouissement, y compris les plus vertueux comme TRIFYL dont nous dépendons.

C'est la poubelle noire qui est enfouie et c'est donc elle qui est super taxée. De ce fait, il faut impérativement réduire !

Pour alléger le poids de cette poubelle noire, il a été mis en place la collecte des BIO-DÉCHETS.

Un an après le lancement du tri à la source des biodéchets, les résultats sont très encourageants.



8 kg par habitant et par an de biodéchets ont été extraits de notre poubelle noire. Néanmoins 45kg par habitant et par an, reste encore contenu dans notre poubelle noire.

La mairie continue à mettre en place une permanence à la bibliothèque tous les mercredis de 14h30 à 17h afin que vous puissiez retirer les sacs oranges destinés à la collecte des biodéchets.

En partenariat avec la Communauté de Communes, nous avons organisé au mois de juillet dernier une réunion de sensibilisation au cours de laquelle nous pouvions dire nos attentes !

Elle fût très peu suivie !!!

Pour le bien de notre planète et celui de notre portefeuille, il est indispensable de maximiser nos efforts.



INFORMATION À LA POPULATION

Afin qu'un maximum de personnes soient informés des manifestations culturelles sur Le Soulié, des coupures d'électricité, d'eau, les alertes d'intempéries etc.. nous vous proposons de recueillir votre adresse e-mail ou votre numéro de portable. Pour cela, vous pouvez nous envoyer vos coordonnées à l'adresse mail de la mairie :

mairie.soulie@wanadoo.fr

ou bien vous rapprocher de la mairie.

L'application *"intramuros"* est à votre disposition afin de vous informer des manifestations de l'ensemble des communes de la communauté de communes du Haut Languedoc.



Etat Civil

Décès

Magdalena MATERNE, le 7 juin 2024

Mariages

Sigrid CIRERA et Laurent HENRY
le 21 juin 2024

Anne-Laure FINKEL et Lionel TRIAY
le 25 juillet 2024

Séance du 15 novembre 2024

1/ La Blanque (ancienne colonie) – purge du droit de priorité

Monsieur le maire informe de l'adjudication par l'Etat de La Blanque priorisant la commune à

115 000€ h.t.

Pas de décision prise ce jour, en attente.

2/ Convention avec l'association 30 millions d'amis

Lancement d'une campagne de stérilisation pour 20 chats errants. La fondation 30 millions d'amis finance les frais de stérilisation et d'identification à hauteur de 50 %.

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer la convention avec la fondation.

Délibération prise à cet effet.

Vote : 8 pour.

3/ Prime de fin d'année

Les employés municipaux bénéficieront d'une prime de fin d'année

Délibération prise à cet effet.

Vote : 8 pour.

4/ Cantine scolaire 2024/2025, participation aux frais.

Monsieur le maire informe le prix du repas de la cantine scolaire à La Salvetat Sur Agoût est passé de 4.40 € à 7 €. Il propose de prendre en charge 2 € par repas concernant les enfants de la commune.

Le conseil municipal approuve cette décision.

Délibération prise à cet effet.

Vote : 8 pour.

5/ Augmentation du loyer de l'hôtel-restaurant suite aux travaux

Suite à des travaux d'isolation sur deux façades du bâtiment et le changement d'une partie de la menuiserie pour un montant total de 78 000 €, monsieur le maire suggère une augmentation de loyer de 325 € par mois. Ces travaux permettent une amélioration énergétique.

Le conseil municipal approuve cette décision.

Délibération prise à cet effet.

Vote : 8 pour.



Habitat
Hautes Terres d'Oc

Propriétaire **occupant**
Propriétaire **bailleur**
location en résidence principale,

des aides financières existent !



Vérifiez votre éligibilité
Contactez nous

PETR des Hautes Terres d'Oc
27 Avenue du Sidobre 81260 BRASSAC
05 63 74 29 30
habitat@hautesterresdoc.fr





MaPrimeAdapt'
Ma vie change, mon logement s'adapte



Maintien à domicile

Pour qui ?
60 ans ou plus,
Personne en situation de handicap,
Sous conditions de revenus

Quels travaux ?
Douche, WC, création pièce à vivre,
volets automatisés, monte escalier,
aménagements extérieur et intérieur...

Quelles aides ?
ANAH* : 50 à 70% (jusqu'à 15 400 € d'aide)
Communautés de Communes :
10% (jusqu'à 1 000€ d'aide)

Coût de l'accompagnement ?
Gratuit
*Agence Nationale de l'Habitat



MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète



Rénovation énergétique

Pour qui ?
Peu importe votre revenu. En effet, cette condition a été supprimée.
2 sauts de classe énergétique minimum

Quels travaux ?
Isolations (combles, plancher bas, murs),
menuiseries, chauffage, VMC, eau
chaude sanitaire ...

Quelles aides ?
ANAH* : 30% à 90% du HT
Jusqu'à 63 000 € d'aide
Variable selon vos revenus

Coût de l'accompagnement ?
Gratuit, sous condition de revenus.
8 foyers sur 10 sont éligibles à la gratuité.

Les amis du Patrimoine : Le Soulié

L'année 2024 a été riche d'activités pour notre association :

- Les travaux de **réfection de l'abreuvoir de Sept Faux** ont débuté ; nous nous sommes consacrés au débroussaillage et au nettoyage des bassins puis à l'évaluation des travaux de réfection qui sont conséquents. En effet, il s'agira de couper les arbres qui fragilisent le muret de soutènement, de refaire ce même muret, de réaliser l'étanchéité du bassin d'alimentation, de dégager la belle calade devant l'abreuvoir et surtout de remettre en état les deux derniers bassins. Ces travaux se poursuivront en 2025.

- Pour la journée du patrimoine 2024, l'association a réalisé une **exposition sur le patrimoine solarien**. 73 visiteurs ont pu déambuler parmi les photos et les documents présentant le patrimoine matériel de notre commune. Cette exposition ayant eu de très bons retours, elle sera proposée en août 2025.

- **Le premier bulletin de l'association** vient de paraître ; il vient compléter et enrichir les informations et les articles proposés par le site internet "**le patrimoine solarien**" (<https://www.lepatrimoinesolarien.fr>).

- Pour finir, l'association vient d'être reconnue "**Association reconnue d'intérêt général**" par l'administration fiscale ; cela nous permettra de délivrer des reçus fiscaux en contrepartie des dons effectués par des particuliers ou des mécènes. Grâce à cela, ces derniers peuvent bénéficier d'une déduction fiscale représentant 66 % de la somme versée.

L'année 2025 s'annonce, elle aussi, passionnante

- **La réfection de l'abreuvoir de Sept Faux** se poursuivra (voir plus haut).

- **L'exposition sur notre patrimoine** sera à nouveau proposée sûrement enrichie de nouvelles animations.

- **La rénovation du chemin de croix de Saint Brancary** s'engagera. Il est prévu de poser sur les 14 croix des plaques de granit du Sidobre gravées de dessins inspirés des moulages existants dans l'église du Soulié. Le balisage du parcours sera refait et un panneau de présentation du chemin sera placée au départ du chemin. Le travail de conception graphique est en cours. La réalisation et la pose des plaques devrait se faire au 1er semestre 2025. L'association fera appel aux bénévoles souhaitant participer à ces travaux mais aussi aux particuliers souhaitant contribuer financièrement à ce projet par le biais de dons.

- Enfin, nous aurons à organiser un temps fort pour **la journée du patrimoine 2025**.

Il importe de rappeler que **notre association a besoin de tous les talents** pour la faire vivre. Bien sûr pour débroussailler, maçonner et rénover mais aussi pour écrire des articles, faire des recherches, réaliser les expositions ou animer les temps conviviaux. Ainsi chacune et chacun peut participer à sa façon à la vie de l'association et à la préservation du patrimoine solarien.

Les Papoteuses du mercredi après-midi

"C'est vrai ! Le Soulié a une bibliothèque ouverte tous les mercredis de 14h 30 à 17h".

Le Prêt des livres est gratuit. Beaucoup de choix de livres et pour tous les âges !

Nous profitons de ce lieu de vie pour proposer divers ateliers à l'inspiration de chacun (tricotage, couture, dessins, jeux de cartes, vannerie, atelier création etc...).

C'est l'occasion de se retrouver autour d'un café, d'un gâteau (fait maison, s'il vous plaît !), l'ambiance est conviviale.

Récemment, un groupe WhatsApp dit "**Les Papoteuses**" a été créé afin d'informer ou de proposer des activités du mercredi après-midi. Vous pouvez vous inscrire sur le groupe auprès de la mairie. Toute personne est bienvenue pour prendre un livre, animer un atelier ou simplement y participer.



La chasse dans notre commune

Tradition et défis

Dans notre petite commune, la chasse est bien plus qu'un simple loisir ; c'est une tradition profondément ancrée dans notre territoire. Malgré cette tradition, la pratique de la chasse devient un outil encore plus nécessaire afin de diminuer les dégâts engendrés par les chevreuils et les sangliers dans les parcelles agricoles.

Cette année, les sangliers, attirés par la richesse de nos terres agricoles, ont occasionné des dommages considérables notamment dans plusieurs prairies.

Les agriculteurs déclarent des pertes de récoltes significatives, et les paysages que nous chérissons sont altérés par ces incursions. Ce phénomène s'est accentué non seulement sur notre commune, mais également sur l'ensemble du canton.

Face aux défis posés par les sangliers, il est crucial de trouver un équilibre entre la tradition de la chasse et la nécessité de protéger nos terres agricoles. En unissant nos efforts, agriculteurs et chasseurs peuvent collaborer pour préserver notre patrimoine naturel tout en garantissant la viabilité de nos activités rurales. C'est dans cet esprit de coopération que notre commune continuera de prospérer, en respectant son héritage et son environnement.

Notre commune reste un habitat privilégié pour de nombreuses espèces de gibier. En plus du gros gibier, nous avons la chance d'accueillir des lièvres, des bécasses, des grives et bien d'autres animaux, tant de passage que locaux, qui réjouissent les chasseurs passionnés. Ces espèces contribuent à la biodiversité locale et à l'équilibre de nos écosystèmes. La chasse, lorsqu'elle est pratiquée de manière responsable, joue un rôle essentiel dans la régulation des populations animales et la préservation de notre environnement.

Ensemble, faisons de la chasse une activité durable et respectueuse de notre belle commune.

Nous voici déjà fin 2024....

Comme chaque année Le Solher a essayé d'animer le village au travers des ses activités Randonnées tous les mardis de juillet et aout, journée des fours, lotos, journées cuisine une fois par mois d'octobre à juin, conférence, fête du Solher, apéritif dinatoire pour clôturer la saison estivale, spectacles, voyage... Bref beaucoup d'agitation et de mouvements mis en œuvre !

Au travers de votre présence dans ces diverses activités, vous nous apportez votre soutien et cela nous fait grand plaisir.

Nous allons donc essayer de continuer sur cette lancée en souhaitant revoir vos sourires et surtout vous donner l'envie de nous retrouver avec joie et motivés par l'amitié qui nous unie....

À 2025 !

Christine Barthez et Anne Vailhé

Le Solher



Le mot du Comité des fêtes Solarien



Un an déjà depuis notre dernier article dans le **Petit Solarien**, notre journal communal.

Que de choses se sont passées depuis !

Le comité des fêtes Solarien a continué à se mobiliser pour organiser de nombreux événements, en maintenant autant que possible sa dynamique d'un événement par mois.

Qu'il s'agisse de jeux, de projections de film ou tout simplement de l'assemblée générale, chaque moment a contribué à faire vivre notre village.

Nous avons également vu de plus grandes initiatives émerger, à l'image de la **Saint Patrick "en live"**, avec le **groupe Cauldron**, qui a enchanté nos oreilles. Accompagnée, bien sûr, de la traditionnelle Guinness et du célèbre Fish'n'chips, cette fête sur deux jours a attiré des visiteurs bien au-delà des frontières solariennes. Face à ce succès, nous avons décidé de reconduire cet événement en 2025.



Le 14 juillet, quant à lui, a une fois de plus animé le village avec une après-midi et une soirée riches en nouveautés. Parmi elles, la participation de l'école d'équitation du Somail qui a proposé des **balades en poney** et une **batucada** qui a rythmé la traditionnelle **balade aux lampions**. La fête s'est clôturée en beauté avec un superbe **feu d'artifice** suivi du concert du **groupe Saw**.

Enfin, le plus récent événement, **Halloween au Soulié**, a été organisé avec brio par Ambre et Lana, sous la supervision de Laure. Ce qui est particulièrement réjouissant, c'est que les adolescents du Soulié commencent à s'impliquer dans l'organisation des animations. *Une relève prometteuse !*



Un grand merci à tous ! : bénévoles, participants, organisateurs.

Sans votre engagement et votre aide précieuse, le comité des fêtes ne pourrait continuer à faire vivre notre belle commune.

N'hésitez pas à nous suivre sur facebook, et consulter le site internet :

www.comitesolarien.fr

et adhérer à l'association pour nous aider !

A bientôt.

